



➔ **A N E S T H É S I S T E** D r



CE DOCUMENT DOIT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT PRÉSENTÉ LORS DE VOTRE VENUE EN CHIRURGIE AMBULATOIRE.

• Consignes de jeûne pré opératoire prescrites par l'anesthésiste :

- Jeûne 1 :**
 - **6 heures avant l'heure d'arrivée à la clinique** : arrêt des boissons et de l'alimentation, des chewing-gums, des bonbons et du tabac.

- Jeûne 2 (en l'absence de contre-indication) :**
 - **6 heures avant l'heure d'arrivée à la clinique** : arrêt de l'alimentation solide, des chewing-gums, des bonbons et du tabac.
 - **Jusqu'à 2 heures avant l'heure d'arrivée à la clinique** : **UNIQUEMENT** eau, jus de pomme ou de raisin, thé, café, sucré ou non.

- Protocole de coloscopie du gastroentérologue**

• Adaptation du traitement personnel :

.....
.....
.....
.....

RAPPEL

- Il est interdit de conduire un véhicule, d'utiliser une machine, de travailler, de boire de l'alcool jusqu'au lendemain de l'intervention.
- Il est obligatoire d'avoir un **ACCOMPAGNANT** pour le retour à domicile.
- L'accompagnant est une personne disponible durant toute la journée de l'intervention.
- A votre retour chez vous, il est obligatoire d'avoir une présence adulte jusqu'au lendemain matin.
- Il est interdit de prendre des décisions ou de signer des actes engageant votre responsabilité, jusqu'au lendemain de l'intervention.

Date :

Lu et approuvé :
(à écrire en toutes lettres)

Signature du patient :
ou des représentants
légaux si patient mineur
(2 parents) ou majeur
protégé